

Une subvention au collège de Fontenay pour le projet Greenlandia

Le collège de Fontenay de Chartres-de-Bretagne est partenaire de l'expédition polaire Greenlandia, dans le cadre du projet dénommé « Qu'est-ce que je fais pour ma planète ». L'ensemble des collégiens est engagé dans le projet mais les élèves de 4^{ème} D, en tant que classe ambassadrice, sont concernés de manière privilégiée.

Greenlandia est une expédition scientifique pédagogique et documentaire visant à comprendre les conséquences du dérèglement climatique sur le vivant au Groenland. Celle-ci a débuté en 2020 et est basée à Ittoqqoortormitt, un village de la côte Est du Groenland, au bord du Scoresby Fjord.

👉 UNE CLASSE AMBASSADRICE DE L'EXPÉDITION POLAIRE

« Les élèves du collège de Fontenay, et plus particulièrement ceux de la classe ambassadrice (4^{ème} D), suivent l'expédition. C'est pour eux l'occasion de découvrir et d'explorer le grand nord, de communiquer avec l'équipe

de l'expédition et les collégiens d'Ittoqqoortormitt, de réfléchir à leurs modes de vie... » expliquent Julie Vigneau, professeure de Sciences Physiques et Etienne Walger, professeur de technologie, tous deux coordinateurs du projet au sein du collège.

Les élèves seront amenés à identifier ce qui est superflu dans leur propre mode de vie et qui a un impact négatif, dans le but de témoigner et convaincre de la nécessité de changer. Ils réaliseront ainsi collectivement ou individuellement des écrits, films, affiches, créations artistiques...

Le 17 décembre dernier, lors d'une deuxième rencontre avec l'équipe

Greenlandia, les élèves de 4^{ème} D ont pu échanger directement avec les scientifiques (notamment Pierre Sansjofre, maître de conférences au muséum national d'histoire naturelle) en visioconférence ou en présentiel, en classe entière et en demi-classe, avec même des manipulations de roches de la collection du muséum d'histoire naturelle dont les plus vieilles datent de quatre milliards d'années!

Afin de soutenir ce projet, le Conseil municipal a décidé d'octroyer au Collège de Fontenay une subvention exceptionnelle de 640 €.

